

# le cercle des actionnaires

JUN 2015

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GROUPE BNP PARIBAS

MERCREDI 13 MAI 2015 – PALAIS DES CONGRÈS – PARIS



**Jean Lemierre,**  
Président

**A**vant de procéder aux formalités d'ouverture de l'Assemblée Générale, Jean Lemierre rappelle aux actionnaires que Baudouin Prot a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2014, et qu'à cette même date le Conseil d'administration de la Banque a pris la décision de l'appeler à sa présidence. Jean Lemierre exprime sa fierté de succéder à Michel Pébereau et à Baudouin Prot. Il évoque les défis à relever dans ses nouvelles fonctions. Il annonce avoir rencontré de nombreux actionnaires de la Banque, notamment ceux du Comité de liaison des actionnaires de BNP Paribas. Il insiste sur l'importance

qu'avec Jean-Laurent Bonnafé, il attache au dialogue. À ce titre, l'un et l'autre répondront dans la plus grande transparence aux questions que poseront les actionnaires à propos de l'accord global conclu avec les autorités des États-Unis. Jean Lemierre appelle l'assistance à se joindre à lui pour rendre hommage à Christophe de Margerie, en insistant sur sa contribution aux travaux du Conseil. Le Président procède aux formalités d'ouverture. Il informe les actionnaires que la prochaine Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2015 est prévue le 26 mai 2016, sauf événement aujourd'hui imprévisible.



**Jean-Laurent Bonnafé,**  
Administrateur, Directeur Général

Jean-Laurent Bonnafé résume  
l'exercice 2014.

### DES ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS SIGNIFICATIFS

2014 est marquée, d'une part, par l'impact très significatif des éléments exceptionnels et, d'autre part, par la bonne performance des pôles opérationnels. Les éléments exceptionnels s'élèvent à -7,4 Md€ dont -6 Md€ au titre de l'accord passé avec les autorités des États-Unis, mais le résultat net part du Groupe reste positif à 157 M€. Hors ces éléments exceptionnels, le résultat se serait élevé à 7 Md€, soit 9 % de retour sur fonds propres après impôts. Jean-Laurent Bonnafé rappelle que l'objectif (hors éléments exceptionnels) est de 10 % pour le plan stratégique 2014-2016. Les revenus (+3,2 %)<sup>1</sup>

augmentent dans tous les pôles. Le résultat brut d'exploitation progresse de 5,6 %<sup>1</sup> et le coût du risque est en baisse de 5,2 %<sup>1</sup>. Le ratio Common Equity Tier 1, essentiel dans la nouvelle réglementation bancaire, s'établit à 10,3 %. Enfin, un dividende de 1,50 €, identique à celui versé en 2014, est proposé au vote des actionnaires. Jean-Laurent Bonnafé précise que ce montant devrait progresser très significativement au titre de l'année 2015. Il revient ensuite sur l'accord global conclu avec les autorités des États-Unis et précise que la Banque a assumé la responsabilité de comportements professionnels inappropriés principalement dans l'un de ses métiers, spécialisé ...





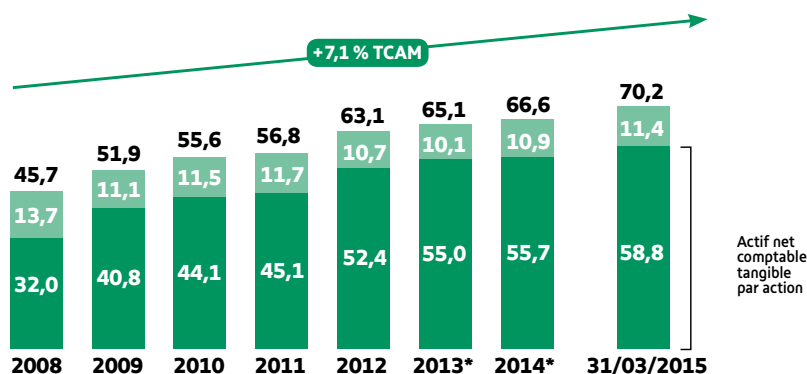
••• dans le financement du négoce de pétrole. Il insiste sur le fait que la reconnaissance de culpabilité ayant conduit à une transaction avec les autorités des États-Unis était la solution la plus appropriée pour mettre fin à la procédure en protégeant les intérêts de la Banque. Il indique que le renforcement des procédures de conformité est un enjeu essentiel pour le Groupe. Jean-Laurent Bonnafé expose les

deux mesures spécifiques liées au plan de remédiation décidé dans le cadre de l'accord global avec les autorités des États-Unis: le traitement et le contrôle, via la succursale de New York, de la totalité des flux en dollars du Groupe, d'une part, et la création d'un département Sécurité Financière Groupe aux États-Unis au sein de la fonction "Conformité Groupe" localisé à New York, d'autre part. Au-delà du plan de remédiation,

le Groupe renforce les moyens et les procédures en matière de conformité et de contrôle: les fonctions "Conformité" et "Juridique" sont chacune intégrées verticalement afin de garantir leur indépendance et leur autonomie de moyens. Un comité de supervision et de contrôle, présidé par Jean-Laurent Bonnafé, a été créé, réunissant deux fois par mois, les responsables des fonctions de contrôle du Groupe; enfin, un Comité d'éthique Groupe, présidé par une personnalité extérieure et composé de personnalités indépendantes et de dirigeants de la Banque, commencera bientôt ses travaux. Au-delà de ces mesures d'organisation et de ces nouvelles méthodes de travail, le Groupe réalise la diffusion de procédures spécifiques et l'insertion opérationnelle d'une culture de conformité renforcée, notamment par des programmes de formation obligatoires et par l'intégration d'un critère de conformité dans les évaluations annuelles de certains postes. Jean-Laurent Bonnafé expose les résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2015, qui se caractérisent par la très bonne performance de CIB, des métiers spécialisés et l'impact des nouvelles acquisitions réalisées en 2014:

### Évolution de l'actif net comptable par action depuis 2008

(en €, au 31 décembre)



\* Données retraitées du fait de l'application de l'interprétation IFRIC 21.

la banque BGZ en Pologne, les 50 % de Cofinoga, que le Groupe ne détenait pas encore, et DAB, qui permet de doubler la taille de Cortal Consors en Allemagne. Ainsi, au niveau des pôles opérationnels, les revenus ont progressé de 13,7 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2014 et le résultat brut d'exploitation de 20,3 %. Il précise que les résultats du Groupe bénéficient aussi de la baisse de l'euro par rapport au dollar. La charge du risque étant globalement stable, le résultat avant impôt des pôles opérationnels augmente de 38,6 %, ce qui est une très bonne performance. Il expose la nouvelle réglementation bancaire applicable et souligne la comptabilisation dès le

premier trimestre de 2015 de l'ensemble des charges systémiques de l'année et de la cotisation au Fonds de Résolution Unique, soit au total 715 M€. Tenant compte de ces nouvelles charges, le résultat net part du Groupe augmente cependant de 17,5 %. Le retour sur fonds propres hors éléments exceptionnels s'établit à 9,6 %, qui se rapproche de l'objectif de 10 % que le Groupe souhaite atteindre en 2016. Jean-Laurent Bonnafé présente ensuite la nouvelle organisation simplifiée des pôles opérationnels en deux grands domaines d'activités : Retail Banking & Services d'une part regroupant les marchés domestiques (39 % des revenus des pôles opérationnels en 2014),

dirigés par Thierry Laborde et International Financial Services (34 %), dirigé par Jacques d'Estais, et CIB (27 %) d'autre part, dirigé par Yan Gérardin, sous la supervision d'Alain Papiasse. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2015, les revenus augmentent de 2,3 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2014 pour Domestic Markets, de 20,3 % pour IFS et de 23,7 % pour CIB. Les frais de gestion de Domestic Markets ont progressé de 1,1 %, ceux d'IFS de 20,6 % et ceux de CIB de 13,4 %. Le ratio Common Equity tier 1 Bâle 3 fully loaded se maintient à 10,3 %, l'actif net par action s'établit à 70,20 €; un chiffre élevé en constante progression.

1. Hors éléments exceptionnels.

## ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DES MÉTIERS DE LA BANQUE



**Philippe Bordenave,**  
Directeur Général délégué

### Philippe Bordenave revient en détail sur les différentes activités pour 2014.

■ **Marchés domestiques.** Ils présentent des revenus en légère croissance dans un environnement difficile : les frais de gestion sont stables et le résultat brut d'exploitation progresse de 3,7 %. Du fait d'une hausse du coût du risque, le résultat avant impôt est en baisse de 3,7 % à 3,4 Md€. En France, la Banque Privée reste n° 1 par les actifs sous gestion, qui ont progressé de 6 % en 2014. En Italie, BNL poursuit l'adaptation de son modèle commercial dans un contexte encore difficile. En Belgique, l'activité commerciale a été très satisfaisante et les résultats sont en très forte croissance. Les autres activités des marchés domestiques connaissent également un forte dynamique

commerciale, notamment la collecte de dépôts de la Banque de Détail et des Entreprises du Luxembourg (+3,6 %). L'acquisition de DAB Bank permet de constituer avec Cortal Consors la cinquième banque digitale en Allemagne. Arval et Leasing Solutions enregistrent aussi une très bonne année 2014.

■ **Europe-Méditerranée.** L'année 2014 se caractérise par l'acquisition de la banque BGZ qui, avec les métiers spécialisés du Groupe, permettra de créer une banque de référence en Pologne, avec 4 % de part de marché. Le métier connaît une forte dynamique commerciale et le résultat avant impôt progresse de 2,5 %<sup>1</sup> à 385 M€.

■ **BancWest,** aux États-Unis, a une bonne dynamique commerciale. Du fait notamment de l'augmentation des coûts réglementaires aux États-Unis et du renforcement de nos dispositifs commerciaux, le résultat avant impôt est en légère baisse de 4,5 %<sup>1</sup> à 732 M€.

■ **BNP Personal Finance** a une très bonne dynamique de croissance avec l'acquisition des 50 % non détenus de LaSer, qui permet de renforcer sa position de premier acteur spécialisé en Europe. Personal Finance a également procédé à des acquisitions ciblées en Afrique du Sud et signé des accords de partenariat dans la grande distribution

et le crédit auto. Du fait notamment de la baisse du coût du risque, le résultat avant impôt progresse fortement de 16,3 %<sup>1</sup>, ce qui est une bonne évolution.

■ **Investment Solutions.** Les actifs sous gestion s'élèvent à 917 Md€, en progression de 7,4 % par rapport à 2013. Chez Securities Services, n° 1 en Europe et n° 5 mondial, les actifs en conservation ont progressé de 22 % en 2014, montrant le dynamisme du métier. Les revenus progressent dans trois activités. Le résultat avant impôt est en croissance de 7,3 %<sup>1</sup>, ce qui est une très bonne performance d'ensemble.

■ **Corporate and Investment Banking.** Du fait de l'évolution favorable des provisions, le résultat avant impôt a progressé de 13,7 %<sup>1</sup> à 2,5 Md€, ce qui est une bonne performance compte tenu de la conjoncture peu porteuse en Europe. Dans les activités de marché, BNP Paribas est classée n° 1 pour toutes les émissions obligataires en euros et n° 1 pour les émissions obligataires des entreprises en euros. Dans le Corporate Banking, la Banque demeure en 2014 n° 1 pour les financements syndiqués en Europe. BNP Paribas a donc une activité très importante dans le financement de l'économie.

1. À périmètre et change constants.

## PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU GROUPE POUR LA PÉRIODE 2014-2016



**Jean-Laurent Bonnafé**,  
Administrateur, Directeur Général

### Jean-Laurent Bonnafé fait un point d'étape du Plan de développement 2014-2016.

■ **Les investissements dans la banque digitale tout d'abord**, et le succès du lancement de Hello bank! qui atteint 800 000 clients à la fin de 2014.

■ **Les développements géographiques** avec de très bonnes performances en Asie-Pacifique où les revenus, à 2,7 Md€ (+7 %)<sup>1</sup>, sont en ligne avec l'objectif de 3 Md€ à fin 2016; en Amérique du Nord, où les revenus ont progressé de 9 % par rapport à 2013; en Turquie où BNP Paribas poursuit son développement dans un pays en croissance, les revenus augmentent de 15 %<sup>1</sup> à 1,1 Md€; en Allemagne, enfin, où les revenus, à 1,2 milliard d'euros, progressent de 5 %<sup>1</sup>: BNP Paribas, tous métiers et marques confondus, y est le premier groupe bancaire non allemand.

■ **Les métiers spécialisés** ont confirmé leur rôle de moteur de croissance avec une augmentation des revenus de Personal Finance (+10 %), de l'Assurance (+2 %) et du métier Titres (+11 %); la Banque a par ailleurs poursuivi l'adaptation des marchés de capitaux au nouvel environnement.

■ **Les acquisitions ciblées**, telles que la Banque BGZ en Pologne, les 50 % de LaSer en France et DAB Bank en Allemagne, généreront un résultat avant impôt de 300 M€ en 2016 et de 600 M€ en 2017.

■ **Le plan "Simple and Efficient"**, pour lequel la hausse de l'objectif d'économies porté de 2,8 Md€ à 3 Md€ en 2016, permettra de financer le renforcement des moyens en matière de compliance et de contrôle et également de prendre en charge de nombreux projets réglementaires.

Jean-Laurent Bonnafé rappelle que le Groupe continue d'appliquer une gestion rigoureuse du risque de crédit qui, à 57 points de base des encours en 2014, est stable depuis 2012. il insiste sur le fait que le plan se déroule dans des conditions économiques sensiblement différentes de celles anticipées au moment de son annonce. Un environnement de taux très bas, particulièrement en Europe, pèse sur nos métiers de dépôt dans l'activité

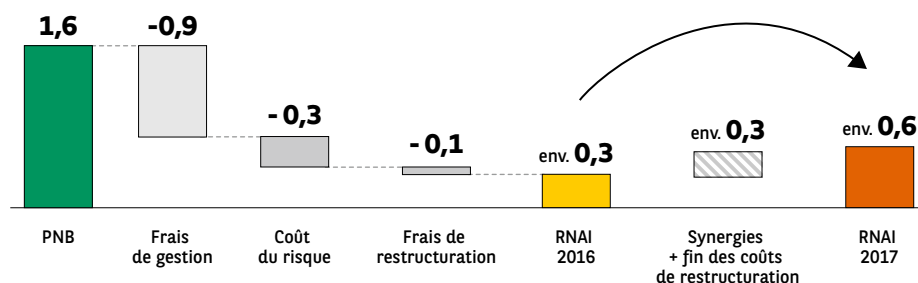
de transformation. Le scénario de croissance en zone euro est sensiblement différent de celui anticipé initialement. L'objectif d'un retour sur fonds propres de 10 % se déroule dans un contexte de taux moins favorable qu'anticipé avec de nouvelles taxes et réglementations ayant par ailleurs un impact sur le résultat net part du Groupe d'environ 500 M€ en 2016. Concernant la gestion des fonds propres, Jean-Laurent Bonnafé indique que sur 100 € de génération de capital, 45 € sont consacrés au dividende, 35 € sont considérés comme du cash-flow disponible et 20 € sont consacrés à la croissance organique dans nos différents métiers et géographies.

En conclusion, Jean-Laurent Bonnafé rappelle que BNP Paribas ne se définit pas seulement comme une banque universelle dont les métiers sont organisés en silos. Le business model de la Banque est fondé sur une forte intégration des différentes bases de clientèle et des revenus croisés entre ses métiers et ses géographies. Ceci conduit à une bonne diversification des risques et à une capacité supplémentaire de traverser les cycles.

1. À taux de change constant.

### Des acquisitions ciblées permettant une génération additionnelle de résultats dans le futur

Contribution des acquisitions au RNAI en 2016-2017 (vs 0,1 Md€ de contribution en 2014\*)  
(en Md€)



\* Dates de bouclage: Bank BGZ (17/09/2014); 50 % de LaSer (25/07/2014); DAB Bank (17/12/2014).

## GOVERNANCE D'ENTREPRISE



**Jean Lemierre,**  
Président

### Jean Lemierre présente les principales résolutions soumises au vote.

Le Président rappelle que l'actionnariat de la Banque est constitué, au-delà de la SFPI et du Grand-Duché de Luxembourg, pour les trois quarts d'investisseurs institutionnels et pour 4,5 % d'actionnaires individuels. Il présente les résolutions liées à la gouvernance d'entreprise. Il s'agit en premier lieu de la consultation des actionnaires, dite *Say on Pay*, sur les rémunérations attribuées au titre de 2014 aux dirigeants mandataires sociaux et de celle, spécifique à l'industrie bancaire, relative à la rémunération globale des dirigeants et preneurs de risques. Le Président rappelle ensuite l'importance revêtue par la résolution autorisant la Banque à porter la composante variable de la rémunération individuelle des dirigeants responsables et des catégories de personnel incluant les preneurs de risques ainsi que les personnes exerçant une fonction de contrôle jusqu'à un maximum de 200 % de la composante fixe de leurs rémunérations individuelles. Cette disposition, prévue par la loi bancaire, serait approuvée pour trois années et permettrait à la Banque de rester attractive en termes de recrutement et de management des équipes, notamment hors d'Europe. Jean Lemierre décrit ensuite très précisément la politique de rémunération fixe, variable et à long terme mise en place il y a plusieurs années par le Conseil d'administration pour les dirigeants mandataires sociaux. Il rappelle que l'intégralité de la rémunération du Président est fixe.

Il indique que la partie variable attribuée au titre de 2014 à Jean-Laurent Bonnafé, à Philippe Bordenave et à François Villeroy de Galhau a été significativement impactée par l'application du critère de l'évolution du bénéfice net par action. Il souligne aussi qu'une part importante (40 % à 60 %) des rémunérations variables annuelles fait l'objet de paiements différés sur trois ans soumis à une condition minimum de rentabilité avant impôt qui n'a pas été remplie en 2014. C'est ainsi que l'impact de l'accord avec les autorités des États-Unis équivaut à la perte d'une année de rémunération variable cible pour Jean-Laurent Bonnafé et Philippe Bordenave, et de plus de la moitié pour François Villeroy de Galhau. Baudouin Prot, pour se conformer aux prescriptions du code Afep Medef, avait renoncé en 2014 à percevoir une rémunération variable. En quittant la présidence, il a aussi renoncé au plan à moyen terme attribué par le Conseil en avril 2014. Au titre de 2014, Georges Chodron de Courcel, qui a fait valoir ses droits à la retraite et quitté ses fonctions de Directeur Général délégué le 30 juin 2014, ne perçoit pas de rémunération variable annuelle ou pluriannuelle. L'impact sur la rémunération variable de l'accord conclu avec les autorités américaines s'établit à 401 000 €

pour Baudouin Prot et à 965 000 € pour Georges Chodron de Courcel. Enfin, le Président rappelle que l'Assemblée aura à se prononcer sur sa cooptation au Conseil d'administration et sur le renouvellement des mandats de Laurence Parisot, de Pierre André de Chalendar et de Denis Kessler. Il rend hommage au rôle éminent de Michel Pébereau dans la création et le développement du Groupe. Michel Pébereau, Président d'honneur de la Banque, n'a pas souhaité le renouvellement de son mandat. À l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'administration, composé de douze membres de quatre nationalités, compterait 50 % de femmes administrateurs. Selon les critères de place et l'appréciation du Conseil, plus de la moitié des administrateurs sont considérés comme indépendants. Jean Lemierre détaille la composition et le rôle des comités spécialisés du Conseil. Enfin, le Président rappelle que l'Assemblée devra se prononcer sur une modification statutaire permettant le maintien du principe "une action, une voix" auquel la Banque est attachée, comme la plus grande partie des investisseurs, et que restreindre le vote double aux seuls actionnaires au nominatif pénalise les actionnaires fidèles détenant leurs titres au porteur.

### Les Comités et leur président



## RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE



**Philippe Bordenave,**  
Directeur Général délégué

Philippe Bordenave rappelle que la Charte de responsabilité mise en place en 2012 complète les règles de gouvernance établies par le Conseil d'administration.

La politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE) de la Banque repose sur quatre piliers :

- la responsabilité économique consiste à financer l'économie (9,8 Md€ de nouveaux crédits à des PME françaises en 2014) en respectant une éthique commerciale et en offrant des produits responsables ;
- la responsabilité sociale s'exerce à l'égard des collaborateurs de la Banque, notamment en termes de recrutement (en 2014 : 17 400 nouveaux collaborateurs en CDI dans le monde), de mobilité et de formation ;
- la responsabilité civique conduit la Banque à lutter contre l'exclusion, à promouvoir l'éducation et la culture, à soutenir la microfinance et l'entrepreneuriat social ;

– la responsabilité environnementale s'exprime notamment par le financement de plus de 100 projets dans le monde à hauteur de près de 7 Md€. Ces engagements sont reconnus par les agences de notation extrafinancière telles Robeco ou Vigeo qui classe la banque deuxième en Europe. Les actionnaires présents à l'Assemblée Générale sont parties prenantes à la pratique de la RSE

de la Banque. BNP Paribas abonde en effet de 12 € par actionnaire présent le programme "Coup de pouce", qui permet à des collaborateurs de présenter des projets humanitaires, sociaux ou éducatifs dans lesquels ils se sont impliqués personnellement. La présence de 1 800 actionnaires en 2014 a permis d'abonder le programme "Coup de pouce" de plus de 21 000 €.

### Quelques exemples concrets de notre engagement RSE

**Notre responsabilité ÉCONOMIQUE**  
Financer l'économie de manière éthique

**9,8 Md€**  
de nouveaux crédits accordés aux PME françaises

**Notre responsabilité SOCIALE**  
Développer une gestion engagée et loyale des ressources humaines

**17 432**  
nouveaux collaborateurs recrutés en CDI dans le monde en 2014

**Notre responsabilité CIVIQUE**  
Lutter contre l'exclusion, promouvoir l'éducation et la culture

**Financement des institutions de microfinance dans 11 pays contribuant à l'inclusion financière de 250 000 personnes (+54%/2013)**

**Notre responsabilité ENVIRONNEMENTALE**  
Agir contre le changement climatique

**Énergies renouvelables : près de 7 Md€ de crédits pour plus de 100 projets dans le monde**

## DIALOGUE AVEC LES ACTIONNAIRES



Les échanges avec les actionnaires, d'une durée de 1 h 30, ont été de grande qualité. Ils ont naturellement porté sur l'accord avec les autorités des États-Unis. Ont été également abordées la politique future de versement de dividende, la protection des données informatiques, la stratégie digitale de la Banque et la politique de financement de l'exploitation des énergies non fossiles.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015: PARTICIPATION ET RÉSULTATS

### CONSTITUTION DU QUORUM

	Nombre d'actionnaires	(%)	Nombre d'actions	(%)
Présents	1 509	11,40	231 443 197	28,66
Représentés	19	0,14	5 242	n.s.
Pouvoirs au Président	6 568	49,64	10 551 259	1,31
Votes par correspondance	5 136	38,82	565 556 690	70,03
<b>TOTAL</b>	<b>13 232</b>	<b>100</b>	<b>807 556 388</b>	<b>100</b>
<i>dont via Internet</i>	<i>8 090</i>	<i>61,14%</i>	<i>112 417 977</i>	<i>13,92%</i>

#### Quorum

<b>Actions votantes</b>	<b>1 244 013 561</b>	<b>64,91%</b>
-------------------------	----------------------	---------------

## RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES VOTES

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

■ **Résolution 1:** approbation des comptes sociaux 2014.

**Adoptée à 99,28%.**

■ **Résolution 2:** approbation des comptes consolidés 2014.

**Adoptée à 99,39%.**

■ **Résolution 3:** affectation du résultat 2014 et mise en distribution du dividende.

**Adoptée à 99,32%.**

■ **Résolution 4:** rapport spécial des commissaires aux comptes sur les Conventions réglementées.

**Adoptée à 98,49%.**

■ **Résolution 5:** autorisation de rachat par BNP Paribas de ses propres actions.

**Adoptée à 99,43%.**

■ **Résolution 6:** renouvellement du mandat de M. Pierre André de Chalendar.

**Adoptée à 97,84%.**

■ **Résolution 7:** renouvellement du mandat de M. Denis Kessler.

**Adoptée à 71,33%.**

■ **Résolution 8:** renouvellement du mandat de Mme Laurence Parisot.

**Adoptée à 78,41%.**

■ **Résolution 9:** ratification de la cooptation de M. Jean Lemierre.

**Adoptée à 96,12%.**

■ **Résolution 10:** vote consultatif sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 à M. Jean Lemierre, Président

du Conseil d'administration à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2014.

**Adoptée à 98,29%.**

■ **Résolution 11:** vote consultatif sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 à M. Jean-Laurent Bonnafé, Directeur Général.

**Adoptée à 95,75%.**

■ **Résolution 12:** vote consultatif sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 à M. Philippe Bordenave, Directeur Général délégué.

**Adoptée à 96,83%.**

■ **Résolution 13:** vote consultatif sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 à M. François Villeroy de Galhau, Directeur Général délégué.

**Adoptée à 96,83%.**

■ **Résolution 14:** vote consultatif sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 à M. Baudouin Prot, Président du Conseil d'administration jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2014.

**Adoptée à 89,64%.**

■ **Résolution 15:** vote consultatif sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 à M. Georges Chodron de Courcel, Directeur Général délégué jusqu'au 30 juin 2014.

**Adoptée à 67,27%.**

### VOTE DES RÉSOLUTIONS ET FIN DE SÉANCE

Après épuisement des questions des actionnaires présents, il a été procédé au vote des résolutions, toutes largement approuvées et le Président a levé la séance à 19 h 45.

■ **Résolution 16:** vote consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations versées durant l'exercice 2014 aux dirigeants responsables et à certaines catégories de personnel.

**Adoptée à 98,76%.**

■ **Résolution 17:** fixation du plafonnement de la partie variable de la rémunération des dirigeants responsables et de certaines catégories de personnel.

**Adoptée à 82,19%.**

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

■ **Résolution 18:** maintien du droit de vote simple.

**Adoptée à 78,23%.**

■ **Résolution 19:** autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions.

**Adoptée à 99,59%.**

■ **Résolution 20:** pouvoirs pour formalités.

**Adoptée à 99,67%.**



## ACTUALITÉS

### L'Assemblée Générale a également été l'occasion de rappeler deux anniversaires



**FONDATION  
BNP PARIBAS**

Sous l'égide de la Fondation de France

Les 30 ans de la Fondation BNP Paribas, acteur majeur du mécénat d'entreprise.

La Fondation situe son action dans une démarche de mécénat pluridisciplinaire, en faveur de projets innovants dédiés à la culture, à la solidarité et à l'environnement.



Les 20 ans du Cercle des actionnaires, dont le rôle fédérateur favorise la diffusion de l'information, le dialogue et le partenariat entre BNP Paribas et ses actionnaires. Perçu comme le plus

dynamique de France, le Cercle organise 400 événements et offre 12000 invitations.

## GLOSSAIRE

■ **Common Equity Tier 1**: ratio de solvabilité ne prenant en compte que les fonds propres constitués du capital social ainsi que les primes de réserves, à l'exclusion de tout instrument "hybride". Parfois dénommé Core Tier 1.

■ **Coût du risque**: il s'exprime en points de base (1 % = 100 pb) de l'encours moyen des crédits sur la période considérée.

■ **Fonds de résolution unique (FRU)**: il collecte les contributions des banques et participe au plan de résolution en cas de difficultés rencontrées par une banque européenne soumise au contrôle de la Banque centrale européenne (BCE).

■ **Rémunération variable cible**: correspond au montant de la rémunération variable attribuée si les objectifs quantitatifs et qualitatifs sont atteints à 100%.

Un lexique plus complet est disponible sur:  
<https://invest.bnpparibas.com/lexique>

## agenda 2015

### Vos prochains rendez-vous avec le groupe BNP Paribas\*

- **2 juillet**: rencontre avec les actionnaires à Lyon
- **31 juillet**: annonce des résultats du 2<sup>e</sup> trimestre 2015 et du 1<sup>er</sup> semestre 2015.
- **30 septembre**: rencontre avec les actionnaires à Marseille
- **8 octobre**: rencontre avec les actionnaires à Toulouse
- **30 octobre**: annonce des résultats du 3<sup>e</sup> trimestre.

\* Sous réserve de modifications ultérieures.

## contact

### BNP Paribas souhaite vous fournir des informations complètes, rapides et claires sur ses activités et ses résultats.

- Avec les conseillers, dans tous les points de vente du Groupe BNP Paribas.
- En écrivant à : BNP Paribas Actionnariat individuel, **3, rue d'Antin - 75002 Paris**. Fax: **01 42 98 21 22**.
- Par e-mail: [relations.actionnaires@bnpparibas.com](mailto:relations.actionnaires@bnpparibas.com)
- Par téléphone: **01 40 14 63 58**.
- En vous connectant à notre site: <https://invest.bnpparibas.com>. Cliquer sur "recevoir notre actualité financière".
- Si vos titres sont inscrits en nominatif pur, un **N°Vert 0 800 600 700** (appel gratuit) est mis à votre disposition pour tout renseignement comme pour vos transactions.
- Cercle des Actionnaires: <https://cercle-actionnaires.bnpparibas.com>.
- Journal téléphonique "BNP Paribas en Actions": **N°Vert 0 800 666 777** (appel gratuit).



**BNP PARIBAS**

Le Cercle des actionnaires BNP Paribas est édité par BNP Paribas/Finance Groupe - 16, bd des Italiens, 75450 Paris Cedex 09. Directeur de la publication: Lars Machenil. Responsable d'édition: Pascal Pommier. Rédaction: Pascal Pommier, Benoît Orhan. Responsable de l'information financière: Stéphane de Marnhac. Responsable de la fabrication: Dominique Carol. Crédits photo: Dominique Rault. Conception et réalisation: BABEL - Responsable d'édition: Frédérique Pelletier. Secrétaire de rédaction: Yolande Billon. Maquettiste: Pierre Ménard. Impression: La Galiothe Prenant. Dépôt légal: à parution. Ce document est imprimé sur du papier certifié.